

► Information générale

## Cours

<b>Titre</b>	<b>Politiques linguistiques et minorités</b>
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Sigle</b>	POL-6000
<b>Faculté</b>	Faculté des Arts et des Sciences
<b>Département</b>	Département de littératures et de langues du monde
<b>Trimestre</b>	Hiver 2025 (jeudi 15 h 30 18 h 30, salle C-3141)
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	4-6 heures

## Enseignant(e)

<b>Nom et titre</b>	Jean-Rémi Carbonneau
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:jean.remi.carbonneau@umontreal.ca">jean.remi.carbonneau@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous (bureau C-8059)

## Description du cours

<b>Description détaillée</b>	<p>Le cours, qui s'adresse à des étudiant.e.s tant de littératures et langues que d'autres disciplines en sciences humaines et sociales, se penche sur les différentes facettes des politiques adoptées pour gérer la diversité linguistique historiquement présente dans les États contemporains. Les pays à l'étude font partie des grands espaces linguistiques dont relèvent les langues représentées dans les programmes du Département de littératures et de langues du monde (LLM) et les microprogrammes au Centre de langues (allemand, anglais, arabe, catalan, espagnol, grec, innu, italien, portugais, russe), bien qu'une attention spéciale soit portée à l'Europe occidentale en raison de la diversité des modèles de régimes linguistiques qu'on y trouve. Le cours propose un tour d'horizon des différents types de politiques linguistiques mises en place en fonction des époques, des cultures législatives, des structures étatiques (États centralisées, fédérations), des échelons administratifs (étatiques, régionaux, locaux) et des modalités d'application (principes de territorialité et de personnalité, imbrication entre les deux). Il examine également les stratégies et modes de protection et de promotion des langues minoritaires existant dans différents contextes étatiques, incluant dans les pays où ces langues sont absentes ou exclues des politiques linguistiques officielles. Le cours aborde par ailleurs un ensemble de concepts indispensables à l'étude de la gestion de la diversité linguistique : aménagement linguistique, pluri/multilinguisme, transferts linguistiques et assimilation, revitalisation et normalisation linguistiques, complétude institutionnelle, droits et justice linguistiques, nationalisme et fédéralisme linguistiques, etc.</p>
------------------------------	--

## ► Apprentissages visés

### Méthodes pédagogiques

Le cours prend la forme d'un séminaire hebdomadaire où sont discutés en classe des textes rédigés par des auteur.e.s provenant de diverses disciplines – science politique, droit, (socio)linguistique, sociologie, histoire, études culturelles, anthropologie, etc. – qui analysent les politiques mises en place dans différents pays pour gérer la coexistence de plusieurs langues. Chaque semaine, les discussions seront précédées de la présentation par les étudiant.e.s des textes à lire et de certains aspects de la législation pertinente par le professeur. En plus de lectures obligatoires à la maison, il est attendu des étudiant.e.s qu'ils et elles participent de manière active, critique et respectueuse aux discussions. Les étudiant.e.s sont évalué.e.s également sur la base d'un travail de recherche à remettre en fin de semestre sur une étude de cas ou une comparaison de cas de leur choix. Par ailleurs, pour les familiariser avec les exigences en matière de publication – dont la nécessité de connaître les dernières avancées dans un domaine donné, il leur est demandé de réaliser la recension d'un ouvrage récent de leur choix, pertinent pour la thématique du cours.

### Objectifs d'apprentissage

L'objectif principal du cours est de familiariser les étudiant.e.s avec des réalités linguistiques complexes et les rapports de force sociopolitiques entre minorités et majorités linguistiques, rapports qui varient selon les particularités propres à chaque pays et selon les moyens institutionnels visant à réguler le contact entre les langues et communautés linguistiques en présence. Plus spécifiquement, les objectifs sont les suivants :

1. S'interroger sur les politiques linguistiques à partir des différentes disciplines auxquelles sont rattachées les participant.e.s au cours ainsi que les auteur.e.s des textes à lire.
2. Développer la réflexion sur les fondements normatifs, culturels et idéologiques des politiques à l'endroit des minorités linguistiques, de même que sur les conditions de leur évolution et leurs effets socio- et démolinguistiques dans des sociétés données.
3. Outiller les étudiant.e.s pour comparer et contraster les différents types de politiques linguistiques afin d'en saisir les particularités.

### Modalités d'évaluation

- Participation active aux discussions = 20%
- Présentations de lectures en classe (nombre en fonction du nombre d'inscrits) = 20%
- Recension d'un ouvrage récent (maximum 5 ans) = 20%
- Travail de recherche (étude de cas ou comparaison de cas) = 40%

### Prévention du plagiat

Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Qu'il soit fait intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme et même un renvoi de l'université. Tous les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire de l'Université de Montréal sur le plagiat ou la fraude.

► **Contenu du cours et thèmes**

Semaine 1 : Introduction

Semaine 2 : Politique, planification et aménagement linguistiques

Semaine 3 : États, nations et minorités linguistiques

Semaine 4 : Les modalités de l'aménagement linguistique

Semaine 5 : Le fédéralisme linguistique

Semaine 6 : Rencontres individuelles

Semaine 7 : Revitalisation et normalisation linguistique

Semaine 8 : Politiques linguistiques et tensions politiques

Semaine 9 : Les défis de la revitalisation des langues autochtones

Semaine 10 : La politique linguistique à l'échelle locale

Semaine 11 : La complétude institutionnelle des minorités linguistiques

Semaine 12 : Instances internationales et droits linguistiques

Semaine 13 : Hiérarchie des langues et justice linguistique

## Rappels

### Dates importantes

<b>Modification des choix de cours</b>	Jeudi 23 janvier 2025
<b>Date limite d'abandon</b>	Vendredi 14 mars 2025
<b>Fin du trimestre</b>	Mercredi 30 avril 2025

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une séance de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant ou de votre enseignante au moyen du formulaire prévu à cet effet. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

La prise de notes d'apprentissage à la main ou avec ordinateur est permise.

## ► Ressources

### Ouvrages de référence

- Gazzola, Michele, François Grin, Linda Cardinal et Kathleen Heugh, éditeurs. *The Routledge Handbook of Language Policy and Planning*, Routledge, 2023.
- McLeod, Wilson, Robert Dunbar, Kathryn Jones et John Walsh, éditeurs. *Language, Policy and Territory. A Festschrift for Colin H. Williams*, Palgrave Macmillan, 2022.
- Skutnabb-Kangas, Tove, et Robert Phillipson, éditeurs. *The Handbook of Linguistic Human Rights*, John Wiley & Sons, 2022.
- Carbonneau, Jean-Rémi, Fabian Jacobs et Ines Keller, éditeurs. *Dimensions of Cultural Security for National and Linguistic Minorities*, Peter Lang, 2021.
- Cardinal, Linda, et Selma K. Sonntag, éditrices. *State Traditions and Language Regimes*, McGill-Queen's University Press, 2015.
- Spolsky, Bernard, éditeur. *The Cambridge Handbook of Language Policy*, Cambridge University Press, 2012.
- Wallot, Jean-Pierre, éditeur. *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005.